



Enseignement Moral et Civique & interdisciplinarité

publié le 04/01/2016

Programmes 2015

Descriptif :

Mise en relation des compétences d'EMC et des compétences des autres disciplines qui permettent de les développer par l'interdisciplinarité.

"6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement."

BO HS n°6 du 25 juin 2015, Principes généraux

Les documents ci-dessous présentent une mise en lien des compétences disciplinaires (français, mathématiques, EPS, éducation musicale, arts visuels, histoire, géographie, sciences et technologie) qui alimentent directement et permettent le développement des connaissances, capacités et attitudes visées par l'EMC.

Documents joints

 Enseignement Moral et Civique cycle 2 - Interdisciplinarité (PDF de 437.6 ko)

BO spécial HS n°6 du 25 juin 2015 (EMC) & BO spécial HS n°11 du 26 novembre 2015.

 Enseignement Moral et Civique Cycle 3 - Interdisciplinarité (PDF de 449 ko)

BO spécial HS n°6 du 25 juin 2015 (EMC) & BO spécial HS n°11 du 26 novembre 2015.